

'De quel droit, moi, sélectionneur, j'imposerais à l'Equipe de France de chanter la Marseillaise ? »

écrit par Christine Tasin | 28 avril 2014



✘ Tels sont les propos de Didier Deschamps, sélectionneur de l'Equipe de France. A écouter, notamment à partir de la minute 16

Liberté absolue pour ses joueurs de chanter ou pas la Marseillaise (au motif qu'il y a toujours eu des joueurs qui ne l'ont pas fait et qu'il y en aurait même dans d'autres pays, ça c'est de l'argumentation...), liberté absolue de manger sans porc et halal selon leurs choix...

Paradoxalement le quidam ajoute ces paroles :

« On peut pas être à 5 minutes d'un match où on va représenter notre pays comme si on était en balade au bord de la mer. On doit être préparé à un combat, à des exigences. Quand on porte ce maillot-là on a le devoir de donner, d'être dans l'implication et la détermination ».

On ne le lui fait pas dire...

Christine Tasin